



Le mardi 11 septembre 2012

CH LAVAUUR

PRESENTATION DU « PACTE CONFIANCE » UNE MISSION QUI RISQUE DE MANQUER SA CIBLE ?

Source CGT + Actu soins

La Ministre de la Santé vient de lancer il y a quelques jours une concertation visant à aboutir à un "pacte de confiance" avec l'hôpital, les syndicats restent tout de même vigilants.

Une mission doit déboucher sur un rapport avant la fin de l'année, sur lequel s'appuiera le gouvernement pour prendre des décisions, éventuellement législatives.

Trois axes ont été déterminés: le **décloisonnement médecine de ville/hôpital** et la réintroduction dans la loi de la notion de service public hospitalier (disparue au profit des "missions de service public" dans la loi Bachelot de 2009), le **dialogue social**, et la **gouvernance hospitalière**.

La mission aura probablement pour résultat la **déconstruction d'une partie de la loi de 2009** (dite HPST -Hôpital Patients Santé Territoires), pronostiquent certains syndicalistes.

Les attentes diffèrent en fonction des syndicats et des professions. La CGT souhaite notamment la revalorisation des catégories C (bas salaires), du point d'indice et la reconnaissance de la pénibilité.

S'agissant des efforts budgétaires en faveur de l'hôpital, la CGT place la barre assez haute et situe l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) pour l'hôpital entre 3,2%, pour le strict maintien des effectifs, et 8%.

A titre indicatif, pour 2012, si l'ONDAM fixé par le gouvernement Fillon et maintenu par le gouvernement Ayrault est tenu, la hausse des dépenses hospitalières aura été limitée à 2,6% (2,1% pour la médecine de ville, 2,5% pour l'ensemble).

Mercredi soir, un tour de table avec les syndicats de salariés s'est tenu au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé pour préparer le lancement de la « mission pacte de confiance ».

Le chantier qui va s'ouvrir semble oublier les attentes concrètes de changement qu'attendent les salariés, notamment, en matière de salaires, d'emplois et de conditions de travail.

Il est encore temps de prendre en compte les revendications portées par les syndicats.

La CGT sera présente et portera la voix des salariés dans les travaux de la mission.

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. Tél. : 30 38 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr